

L'étude de la tradition orale en Louisiane, *Francophonies d'Amérique*, no. 5 (1995): 145-151
Barry Jean Ancelet

Les premiers érudits à se pencher sur la tradition orale de la Louisiane française s'intéressaient surtout à ses origines françaises et africaines, donc dans le conte traditionnel ils cherchaient les vestiges. Cette préférence provenait en partie des particularités linguistiques de la région, mais surtout de fait qu'à l'époque les études folkloriques valorisaient les contes de style européen comme ceux collectés par les frères Grimm en Allemagne (1), ou les contes d'animaux comme ceux dont Joel Chandler Harris s'inspira pour écrire les contes de l'Oncle Rémus (2). Quand Alcée Fortier produisit sa collection de contes dans les années 1890 (3), il recueillit presque exclusivement des contes d'animaux, soulignant aussi les relations entre la Louisiane et l'Afrique. Dans les années 1920 et 1930, Calvin Claudel (4) et Corinne Saucier (5) cherchèrent des contes et des "farces" pour démontrer les liens entre la Louisiane et la France. Comme ses prédécesseurs, Elisabeth Brandon focalisa sa collection des années 1940 (6) sur les vestiges de la tradition française, quoi qu'elle y ait poliment admis quelques autres genres comme les blagues et les farces. Cette insistance à ne chercher que ce qui mettait en évidence les vestiges européens et africains faussa longtemps l'image de la tradition orale de la Louisiane française.

Malgré cette approche tant soit peu touristique, la Louisiane n'est pas seulement un avant-poste des cultures française et africaine. Le folkloriste Richard M. Dorson, dans son étude des cultures régionales américaines, nota le caractère essentiellement américain de la tradition populaire louisianaise: "Distinctively French elements are not as conspicuous as might be expected in the Cajun folklore." (7) En effet, les Cadiens et les Créoles noirs se rattachent moins à la France et l'Afrique qu'à l'Amérique du Nord où ils ont après tout passé les trois derniers siècles. Bien que des parallèles intéressants puissent être établis entre le "vieux pays" et le nouveau monde, on aurait tort de négliger les autres aspects de la tradition populaire de la Louisiane française.

Alcée Fortier le premier s'efforça de recueillir systématiquement la tradition orale louisianaise. Professeur à l'Université Tulane à la fin du dix-neuvième siècle, Fortier s'intéressait particulièrement aux Créoles noirs de la Nouvelle Orléans. Les contes d'animaux de tradition afro-antillaise, qu'il publia sous le titre *Louisiana Folk-Tales*, restent une collection de base pour l'étude du folklore louisianais. Il essayait de rendre le créole louisianais en utilisant une méthode de transcription dont les objectifs se situent entre ceux de la linguistique et ceux de la littérature, et qui rappelle celle utilisée par Joel Chandler Harris pour rendre le dialecte des noirs anglophones. Fortier fut lui-même un folkloriste actif; fondateur de la New Orleans Folklore Society, qui plus tard devint la Louisiana Folklore Society, il fut aussi président de l'American Folklore Society en 1894.

Après lui, l'étude de la tradition orale en Louisiane flâna jusqu'aux années 1920, quand Corinne Saucier se mit à la tâche. L'américanisation de l'enseignement en Louisiane rendait les études sur la tradition francophone impossibles. Ce fut donc dans le Tennessee, à l'école normale George Peabody, qu'elle écrivit un mémoire de maîtrise intitulé "Contes et chansons louisianais en dialecte français avec notes

linguistiques.” (8) Elle poursuivit ensuite ses études sous la direction du Professeur Luc Lacourcière à l’Université Laval à Québec. Sa thèse, “Histoire et traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane,” soutenue en 1949, inclut une collection de contes qui furent publiés en 1972 en traduction anglaise sous le titre *Folk Tales from French Louisiana* (9). Calvin Claudel, originaire aussi de la paroisse des Avoyelles, présenta sa thèse, “A Study of Louisiana French Folktales in Avoyelles Parish,” à l’University of North Carolina en 1948. Plus actif que Saucier dans le domaine du folklore, il utilisa ses recherches initiales pour de nombreux articles publiés dans le *Journal of American Folklore* et d’autres revues d’érudition. En collaboration avec Joseph Médard Carrière, auteur de *Tales from the French Folklore of Missouri* (10), il fit plusieurs études du folklore américain d’expression française. Claudel et Saucier durent l’un et l’autre quitter la Louisiane pour poursuivre leurs recherches. Dans les années 1940, Elisabeth Brandon, qui faisait son doctorat à Laval sous la direction de Luc Lacourcière, vint en Louisiane pour y trouver ses matériaux. Sa thèse, “La paroisse Vermillon: Mœurs, dictons, contes et légendes,” fut soutenue en 1955 et des parties furent publiées en plusieurs livraisons dans la revue *Bayou* de 1955 à 1957 (nos. 64 à 69).

À la même époque, il se faisait quelques travaux en Louisiane, mais pas en folklore. Les professeurs James Broussard, Hoguet Major et John Guilbeau dirigèrent des recherches dans le département d’études françaises à Louisiana State University et leurs élèves recueillirent chansons et contes au cours de leurs études sur les dialectes louisianais. Mais ces thèses, axées sur la linguistique, n’analysent pas les aspects littéraires et culturels du répertoire. (11)

Un renouveau d’intérêt fut amené par des ethnomusicologues comme Alan Lomax, Harry Oster et Ralph Rinzler qui, depuis les années 1930, travaillaient en Louisiane. Profondément engagés, ils réussirent à faire revaloriser la musique traditionnelle à l’aide de festivals et de programmes scolaires et effectuèrent ainsi une véritable renaissance culturelle, basée sur la tradition vivante et non pas sur la tradition fossilisée. (12) Par contre, les chercheurs qui travaillaient sur la tradition orale ne faisaient aucun effort pour préserver la culture qu’ils étudiaient. Après l’établissement du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL) en 1968, les responsables du mouvement français se rendirent compte que la langue n’existait pas seule et s’occupèrent de préserver la culture qu’elle véhiculait. En 1974, la présentation du premier festival “Hommage à la Musique Acadienne” engagea officiellement les musiciens dans l’action du CODOFIL. La même année, le même organisme s’engagea discrètement dans la collecte de tradition orale. Les textes recueillis devaient servir à la préparation de programmes de radio en français. Cette collection, encore fort modeste, servit de noyau aux archives de folklore du Centre d’études louisianaises de l’Université du sud-ouest de la Louisiane établies en 1977. Depuis, le Centre continue à développer la collection qui aujourd’hui compte plusieurs milliers de contes représentant plusieurs centaines d’heures d’enregistrements.

Le nombre seul de contes rassemblés depuis 1974 indique clairement que la tradition orale est bien vivante en Louisiane française malgré les théories, si fréquemment énoncées, qui prévoient la desintégration prochaine de la tradition, théories formulées en fonction d’un concept statique de la culture. Mais si l’on tient

compte des changements organiques qui se produisent dans la société et dans les mœurs, et qu'on considère la tradition orale dans ce contexte vivant, on arrive à d'autres conclusions. Les premiers chercheurs, qui furent leurs collections avant que l'ethnologie n'insistât sur l'importance du contexte dans lequel une histoire est racontée et de la fonction qu'elle remplit, avaient nécessairement une conception limitée de la tradition orale. Ils ne trouvèrent donc guère que les contes d'animaux et les contes de merveilles qui étaient ce qu'ils demandaient à leurs informateurs. L'interprétation de ces ressources donna une image fautive et amena des prédictions de disparition imminente. Les rumeurs qui annoncent la mort de la tradition orale ne résistent pas à une étude approfondie et ouverte qui révèle que cette tradition reste vigoureuse tout en se transformant.

Le répertoire louisianais peut se décomposer en vestiges et actualités. La première catégorie se compose de contes d'animaux et de merveilles, souvent les seuls représentés dans les premières collections. Ces contes appartiennent à un répertoire fermé dans lequel les conteurs doivent longuement fouiller quand un folkloriste tenace insiste. Ils sont néanmoins importants dans l'héritage et les conteurs qui en connaissent sont hautement respectés comme gardiens du patrimoine. Le répertoire de la seconde catégorie est plutôt ouvert, se composant de blagues, "menteries," contes légendaires, et récits historiques. Ceux qui les racontent ne sont pas toujours célèbres ni vénérés, ils sont même parfois à peine tolérés. On appelle leurs histoires des "bêtises" aussi souvent au moins que des "contes," mais ces "blagueurs" jouent un rôle important dans leurs communautés, un rôle qui rappelle celui des bouffons du Moyen Âge. Par les biais de l'humour, ils présentent les transformations qui se produisent dans le sens d'identité de leurs compatriotes. Ils servent donc de baromètre social et culturel. Leurs contes surgissent naturellement et spontanément, sans qu'on les demande et souvent malgré les protestations des auditeurs.

À la fin de l'introduction à son volume de trente-trois contes, Corinne Saucier exprima la certitude que sa collection était "representative, if not all inclusive, of our southern Louisiana form of oral literature known as folklore, a heritage that is disappearing in our mechanized age." (13) Pour elle la tradition orale se limitait à quelques genres bien précis et un folkloriste devait étudier les relations entre la Louisiane et l'Afrique ou la Louisiane et la France pour valoriser la tradition régionale. Aujourd'hui, ces relations paraissent de moins en moins importantes, mais la tradition orale ne s'en porte pas plus mal et s'adapte à des genres brefs comme la blague et la "menterie" qui conviennent à la vie moderne. En plus, depuis que le récit historique est reconnu comme genre traditionnel, d'innombrables contes sont entrés dans le répertoire étudié par le folkloriste. Le folklore louisianais n'est donc pas en voie de disparition, mais au contraire se multiplie et dès que quelques gens se rassemblent, on entend inévitablement l'entrée en matière traditionnelle: "T'as entendu le conte pour..."

Donc, loin d'être en voie de disparition, comme on l'avait prédit, la tradition orale d'expression française est en voie de transformation; en plus, cette tradition est plus complexe et variée quant aux genres qu'elle pratique que l'on ne l'avait cru jusqu'ici; finalement, quoiqu'en disent les études qui ont cherché à souligner ses origines françaises et africaines, elle a été surtout déterminée par le brassage

culturel qui s'est produit en Louisiane et par de plus larges contextes qui l'ont influencée comme le Sud américain, l'Amérique anglophone, et les ères hispanophone et créolophone, entre autres.

On entend souvent dire que la tradition orale se meurt. Certains l'affirment parce qu'ils voudraient dire le dernier mot sur le sujet. D'autres ne voient dans la tradition qu'un héritage conservé tant bien que mal, malgré la modernisation, par un groupe ethnique ou régional. Mais si on considère la tradition comme la transmission d'une culture, on se rend compte qu'à mesure que la culture change la tradition se transforme et s'adapte aux changements de la vie quotidienne. La tradition orale dont tant de chercheurs annoncent le décès survit malgré eux. On raconte toujours des contes dont les antécédents remontent à la civilisation classique, car si paradoxal que cela paraisse la tradition orale, genre ostensiblement fragile, résiste pourtant à l'usure des siècles.

La transmission traditionnelle emprunte deux voies, une diachronique et l'autre synchronique, et la survie de la tradition orale dépend de l'intersection de ces deux courants, l'un qui prend sa source dans la mémoire, l'autre dans l'actualité. Le répertoire du premier, conscient de son importance, consiste en l'héritage de contes reçus des ancêtres et soigneusement conservés. L'autre répertoire, plus spontané, est formé des blagues et des "bêtises" que l'on retient quelques jours ou quelques semaines pour les raconter aux amis. Le premier, linéaire, dépend de ce fil fragile qui lie les générations. L'autre, cyclique, surgit spontanément en réponse aux événements de la vie quotidienne. La transmission synchronique se produit instantanément, disparaît souvent pendant des années, et réapparaît soudainement quand les circonstances la raniment.

À l'intersection du diachronique et du synchronique, une histoire basée sur l'actualité peut se transformer en conte transmis à la postérité si un conteur s'en empare et la fait entrer dans son répertoire "officiel." Il peut aussi arriver qu'un conte qui n'existe plus guère que comme vestige touche un nerf sensible et, enrichi de nouveaux détails tirés de l'actualité, redevienne contemporain. Ainsi, diachronique et synchronique se soutiennent l'un l'autre. Et dans ce cas, la tradition n'est pas un fil fragile, mais un riche entrelac de chaîne et de trame dans lequel la transmission formelle s'enrichit de contes populaires qui entrent dans le répertoire d'un conteur quand ils répondent aux besoins du répertoire et suivent alors les normes de la narration orale.

Le répertoire se transforme nécessairement car le rythme accéléré de la vie moderne préfère les blagues et menteries qui se racontent entre deux portes aux contes d'animaux et de merveilles qui autrefois animaient les veillées. Le répertoire se transforme aussi parce que la définition du folklore change chaque fois que les folkloristes y admettent de nouveaux genres. Les contes légendaires et les récits historiques colportés depuis des générations sont récemment entrés dans le répertoire reconnu.

Les caractéristiques des conteurs changent aussi. Ils sont plus âgés qu'autrefois car les jeunes savent de moins en moins raconter en français. La langue, longtemps en voie d'extinction, reprend du poil de la bête parmi les jeunes qui l'étudient à tous les niveaux, du primaire au supérieur. Néanmoins, la relève est loin d'être assurée, et l'avenir de la tradition orale d'expression française est loin d'être

garanti. Par contre, il ne faut pas oublier que la culture louisianaise s'est toujours montrée souple et robuste et les militants ont choisi de parier qu'elle s'adaptera aux contingences linguistiques.

Les histoires racontées en français ont tendance à représenter la partie de la tradition orale qui vient de l'intérieur de la culture, tandis que celles racontées en anglais ont tendance à représenter un point de vue de l'extérieur. En même temps, la difficulté de préserver la langue française en Louisiane pèse fort sur le répertoire. On peut entendre en anglais certains des contes qui ne dépendent pas du français. Les conteurs sont moins intéressés par les questions de préservation culturelle et linguistique que par la réaction de leurs auditeurs. Ils vont instinctivement raconter leurs blagues dans la langue qui risque le mieux de faire rire leurs amis. Toutefois, il existe une très grande partie du répertoire qui se raconte encore en français. Les raisons pour ce phénomène sont nombreuses. D'abord, beaucoup des meilleurs conteurs sont plus à l'aise en français. Leur rythme et leur vocabulaire sont plus forts dans leur langue maternelle. D'autre part, le français peut servir de code secret avec lequel l'on peut restreindre son auditoire. Ainsi, les indigènes peuvent éliminer les étrangers non-francophones pour conter des blagues "sur les Américains," et les adultes peuvent essayer d'éliminer les enfants pour conter des contes grivois, quoique dans ce dernier cas, l'humour peut servir de telle motivation que les enfants finissent par apprendre assez de français pour comprendre. Aussi, le français est un déterminant culturel important qui peut servir à souligner les origines et l'appartenance d'un conteur. Beaucoup de conteurs choisissent par exprès de raconter dans cette langue affective pour illustrer leur ethnicité cadienne ou créole.

Les premières études du folklore louisianais, celles de Fortier, Saucier, Brandon, et Claudel, avaient trouvé surtout des contes d'animaux et de merveilles; les quelques menteries et blagues (surtout celles sur Jean-le-sot) recueillies y étaient traités en anomalie. Mes années de collection ont donné un résultat exactement opposé (14): quelques contes d'animaux et de merveilles, mais d'innombrables blagues et menteries. Les premiers folkloristes partis à la recherche des correspondances européennes et africaines trouvaient sur le terrain ce qu'ils étaient venus chercher. Les méthodes modernes, plus ouvertes, relèvent un répertoire plus large qui s'intègre dans la vie quotidienne où il est difficile de ne pas entendre des blagues. Les contes légendaires et les récits historiques sont maintenant reconnus comme appartenant au même répertoire qui s'enrichit chaque jour de nouveaux contes de Pascal. Tous ces genres sont inextricablement liés à la conjoncture culturelle dont ils surgissent quotidiennement.

Le répertoire cadien et créole a été fortement influencé par le contexte américain dans lequel ils vivent depuis plus de 350 ans. Les attaches historiques entre la Louisiane et l'Afrique, la Louisiane et la France jouent encore et déterminent encore une partie du répertoire, surtout en ce qui concerne la tradition de mémoire, mais on ne doit pas négliger les liens socio-géographiques et culturels qui rattachent la Louisiane à l'Amérique et qui s'affirment dans le répertoire contemporain. La présence des contes d'animaux et les contes de fées souligne la place de la Louisiane dans le monde francophone et créolophone, mais le répertoire contemporain montre qu'elle est aussi liée au sud américain par ses récits concernant les misères de l'esclavage, au Far West par ses menteries de chasses et de pêches merveilleuses, et

à l'Amérique francophone par ses légendes. Les correspondances avec le répertoire du Missouri soulignent l'ancienne présence française dans la vallée du Mississippi. La popularité de la blague souligne la situation ambiguë des Cadiens et des Créoles noirs des États-Unis et le monde moderne en général. Certains contes renvoient aux autres influences qui se trouvaient en Louisiane à travers les siècles: espagnoles, allemandes, amérindiennes, irlandaises, entre autres. Et finalement, La Louisiane présente les mêmes caractéristiques que d'autres régions où plusieurs cultures s'affrontent et se mélangent: c'est dans les blagues concernant la dualité linguistique et culturelle que ses traits se manifestent surtout.

Donc, la blague qui chatouille un point sensible dans une certaine culture à un certain moment est au moins aussi importante pour la compréhension de cette culture que la fable qui relève d'une situation universelle et éternelle. Quand Vieux nèg et Vieux Boss luttent d'astuce, l'histoire reflète l'affrontement de ruses entre noirs et blancs, et ce que l'histoire révèle est au moins aussi important qu'un conte de Bouki et Lapin qui renvoie à la tradition ancestrale. Un conte de Pascal, ancré dans l'actualité des bars de Mamou vaut bien un conte de merveilles enraciné dans le passé européen. Le conte légendaire et le récit historique sont régionaux, étroitement liés à leur lieu d'origine; mais ils sont aussi universels, car leurs thèmes reprennent les préoccupations des hommes qui partout essaient de comprendre et d'interpréter leur environnement.

Notes

(1) Jacob et Wilhelm Grimm. 1944. *The Complete Grimm's Fairy Tales*. New York: Pantheon Books.

(2) Joel Chandler Harris. 1955. *The Complete Tales of Uncle Remus*. Boston: Houghton Mifflin Company.

(3) Alcée Fortier. 1895. *Louisiana Folk-Tales*. Memoirs of the American Folklore Society, no. 2. Boston: Houghton Mifflin Company.

(4) Calvin Claudel. 1948. "A Study of Louisiana French Folktales in Avoyelles Parish," diss. University of North Carolina.

(5) Corinne Saucier. 1949. "Histoire et traditions de la paroisse des Avoyelles en Louisiane," diss. Université Laval.

(6) Elizabeth Brandon. 1955. "Mœurs et langue de la paroisse Vermillon," diss. Université Laval.

(7) Richard M. Dorson. 1964. *Buying the Wind: Regional Folklore in the United States*. Chicago: University of Chicago Press.

(8) Saucier (1923).

(9) Saucier. 1972. Baton Rouge: Claitor's Publishing Division.

(10) Evanston and Chicago, 1937.

(11) Voir, par exemple, les titres de mémoire d'Adams Shelby Homes Trappey, "Creole Folklore in Phonetic Transcription" (Louisiana State University, 1916); d'Anna T. Daigle, "Folklore and Etymological Glossary of the Variants from Standard French in Jefferson Davis Parish" (Louisiana State University, 1934); et Edward T. Voorhies, "A Glossary of Variants from Standard French in St. Martin Parish, Louisiana, Followed by Some Folklore" (Louisiana State University, 1949).

(12) Pour une discussion complète, voir Barry Jean Ancelet, *Musiciens cadiens et créoles* (Austin: University of Texas Press, 1984); Barry Jean Ancelet, *Cajun Music: Origins and Development* (Lafayette: University of Southwestern Louisiana Center for Louisiana Studies, 1989); et Barry Jean Ancelet, Jay Edwards and Glen Pitre, *Cajun Country* (Jackson: University Press of Mississippi, 1991).

(13) Saucier (1972), p. 15.

(14) Voir Barry Jean Ancelet, *Cajun and Creole Folktales* (New York: Garland Publishing, 1994).